

Comme chaque année, la FMM revient vers vous pour vous informer dans le cadre des dossiers Impulseo I et II,

Pour les dossiers 2016, en attente, encore un peu de patience.
Le versement du financement devrait arriver tout bientôt.

Pour 2017, à Bruxelles,

- **Impulseo I** : Le prêt est supprimé et la prime à l'installation passe à 25.000€. ATTENTION, la publication d'au moins un Sumehr sur le Réseau Santé Bruxellois est une nouvelle condition d'octroi. Vous devrez en fournir la preuve (printscreen des statistiques de la MM dans Pricare par exemple).
- **Impulseo II** : le courrier et les formulaires vous parviendront dans le courant de ce mois. En effet, nous attendons les documents adaptés de la part de la COCOM. La date de remise sera le 31 aout.

Si les référents de votre équipe pour Impulseo II ont changé depuis 2016, informez-nous ! Et pour toutes questions n'hésitez pas !

Personnes de contacts pour la structure d'appui FMM :

- france.defrenne@fmm.be
- valerie.pigache@fmm.be